

Les alternatives à la coupe rase de taillis : Coupe rase par bandes ou maintien de bouquets

INVITATION

Visite d'une forêt avec différents types de coupes de taillis

Vendredi 1er Décembre de 9h30 à 12h30

À Lioux (Vaucluse)

La forêt du château de Javon est louée par une association de chasseurs.

Le propriétaire ne souhaite pas de coupe rase dans son taillis de chêne.

Néanmoins, ce taillis présente des signes de dépérissement. Une solution de gestion est d'envisager son renouvellement, tout en maintenant une activité cynégétique et en assurant la préservation de la biodiversité présente.

Ainsi le CNPF, avec l'accord du propriétaire et de l'association de chasseurs, a expérimenté différentes modalités de coupes dans le taillis en excluant la coupe rase.

Des techniques nouvelles pour faire face aux risques et intégrer la biodiversité et l'usage de la forêt.



Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription obligatoire avant le 24 novembre.

Par mail : bernard.petit@cnpf.fr ou marine.huitema@cnpf.fr

ou téléphone au : 06 08 68 13 01 ou 06 74 08 48 62

paca.cnpf.fr

Les partenaires de la journée

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

La Société de chasse privée de la forêt de Javon.

L'entreprise Gervasoni qui réalise les coupes selon les consignes d'expérimentation du CNPF PACA.

Le syndicat des propriétaires forestiers du 04-05-84.

Bernard PETIT
bernard.petit@cnpf.fr
06 08 68 13 01

M. Maistre
Président de
l'association des
chasseurs de Javon

Ets Gervasoni
04 90 75 20 63



Au programme

Rendez-vous devant le château de Javon à 9h30. Une marche sur terrain facile de 2,5 km au total est programmée. Prévoir des chaussures pour la moyenne randonnée.

Présentation du contexte : Identification des acteurs, place de la forêt privée, les expérimentations pratiques du CNPF.

Les nouvelles règles de gestion issues du nouveau SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole), agrément prévu début 2024.

Présentation de plusieurs types de coupe de taillis :

Objectifs sylvicoles, enjeux attenants, critères environnementaux et sociétaux, organisation du chantier, mode de vente (sur pied).

De 9 h à 9h 30, café d'accueil dans la salle de chasse du château, cette salle est à la disposition de ceux qui souhaitent y manger après la réunion avec leurs pique-niques.

En cas d'alerte orange Météofrance le vendredi 1^{er} décembre matin, la réunion est annulée.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain



Centre National de
la Propriété Forestière

Réunion forestière